

# Extrait de délibération

Identifiant  
2023-02-04

## Comité syndical 27 février 2023 –Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le vingt-sept février à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Nathalie Brescia a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 21 février 2023  
 Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants  
 Présents : 15 titulaires, 2 suppléants  
 Absents, excusés : 16 titulaires, 29 suppléants  
 Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés Et /ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier	RICHARD Françoise	
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, GAILLARD Didier, CHEVALIER Éric, BRESCIA Nathalie, BACLE Jérôme, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, GILBERT Véronique, CUBAUD Olivier, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, CLEMENT Guillaume, BACLE Jérôme	CORNUAULT-PARADIS Chantal	
Val de Gâtine	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine	BAILLY Christiane, SAUZE Magalie, BARANGER Johann, TAVERNEAU Danielle, ATTOU Yves,		

### Approbation du compte administratif du budget annexe ECONOMIE

Conformément à la loi, Monsieur le Président se retire de la séance.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU, Vice-président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Trésorier du SGC de Saint Maixent L'Ecole,

Le Président de séance propose au Comité syndical d'adopter le Compte de Gestion 2022, visé par le Trésorier Payeur Général, ainsi que le Compte Administratif 2022 comme suit :

#### Section de fonctionnement :

Recettes	22 933,05
Dépenses	22 336,00
Résultat de l'exercice	<b>597,05 €</b>
Excédent N-1	+ 5 175,42 €
Résultat de clôture de l'exercice	<b>+ 5 772,47 €</b>

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (sans le Président) :**

**- approuve le compte administratif pour l'exercice 2022 du budget annexe ECONOMIE du PETR,**

**- dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2022 est de 5 772.47 euros.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD